

## Arrêté ministériel portant désignation de professeurs auprès du Service de l'Enseignement à distance

A.M. 05-09-2011

M.B. 14-10-2011

La Ministre de l'Enseignement obligatoire et de l'Enseignement de Promotion sociale,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance de la Communauté française,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Le mandat des spécialistes identifiés ci-après à l'Enseignement à distance est renouvelé pour un terme de deux ans :

- Mme Kristien ADRIAENSSEN, Licenciée en traduction Néerlandais - Français - Espagnol

- Mme Lydia BACHIR, Docteur en Sciences (Biologie moléculaire et physiologie)

- Mme Yannick BARONHEID, Gradué en Marketing et en arts graphiques

- Mme Charlotte BORN, Licenciée en Droit - DES en Droits intellectuels

- M. David CALLENS, Infographiste

- Mme Maria de Fatima CÉPÉDA VILELA, Assistante sociale, Diplôme supérieur d'études françaises modernes

- Mme Atika COHEN, Ingénieur Civil des Mines, spécialité : Informatique

- Mme Aurelia DEJOND, Licenciée en communication appliquée

- M. Patrick DELAUNOIS, Licencié en Sciences économiques appliquées

- Mme Naïk DETRAIT, Licenciée en langues germaniques Anglais - Néerlandais

- Mme Linda DEWOLF, Licenciée-interprète Allemand-Anglais, Docteur en linguistique

- M. Christophe DO, Ingénieur commercial, Infographiste

- M. David ÉTIENNE, Licencié en Journalisme et Communication

- M. Jean-Philippe GOOSSENS, Infographiste

- M. Olivier JOLY, Gradué en Informatique

- Mme Sonia LAURENT, Licenciée en Sciences psychopédagogiques

- M. Denis LECUYER, Candidat en Journalisme et Communication, Photographe

- M. Danny LEMMENS, Licencié en Sciences économiques, spécialisé en Informatique

- Mme Nadzeya MANILAVA, Licenciée en Philologie Langues étrangères modernes Littérature étrangère, DES en Français langue étrangère, DES Traduction Russe-Français

- M. Stéphane MARECHAL, Gradué en marketing

- M. André MICHEL, CESS - Informaticien

- M. Daniel PEETERS, Gradué en secrétariat

- M. Jean-Luc PIRARD, Licencié en Communication sociale

- Mme Céline PORINEAU, Licenciée en langues et littératures



---

germaniques (Néerlandais - Anglais)

- Mme Nadia REMY, Maîtrise en Histoire
- Mme Ann ROELANT, Architecte d'intérieur
- Mme Reinhilde SCHOOFS, CESS, Article 20 - CAP

**Article 2.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2011.

Bruxelles, le 5 septembre 2011.

Mme M.-D. SIMONET

